

Gerhard ULRICH de Guntalingen
Dissident, ancien prisonnier politique
Fondateur + ancien Président de l'initiative des citoyens APPEL AU PEUPLE
Réseau SALVE EUROPA !
Avenue de Lonay 17
CH-1110 Morges



La juge scélérate
Véronique NORCLAIN

Morges, le 14.09.18

Frau
Nicole BELLOUBET
Justizministerin
13 Place Vendôme
F-75001 Paris

cc: A qui de droit

L'affaire GAIFFE, ou le grand art du banditisme judiciaire

Madame la Garde des Sceaux,

Ministre de la Justice, vous devriez imposer l'idéal de la justice. Or, il est notoire que la magistrature française est gangrénée par la franc-maçonnerie. Il suffit de consulter Internet. D'ailleurs, la France n'est pas le seul pays au monde où l'appareil judiciaire est au service des citoyens dominants. En Europe, ce cartel est chapeauté par la Cour Européenne des Droits de l'Homme et le monde est dirigé par le nouvel ordre mondial des Bilderbergers. L'humanité toute entière de la planète Terre est victime de ce complot global. Les victimes judiciaires ne sont qu'une catégorie d'esclaves particulièrement abusées. Hélas, faites attention, les gens se réveillent. Les oligarques seront surpris de découvrir ce que nous savons d'eux.

Etant moi-même ancien et futur prisonnier politique suisse, j'ai vécu du 07.07.07 au 06.03.09 dans la clandestinité. J'ai eu le temps de faire des recherches sur le web et je suis tombé, entre autres, sur l'affaire française Louis GAIFFE. J'étais impressionné qu'un prisonnier ait réussi à alimenter un site Internet depuis sa geôle. Cet homme se trouve dans les filets de la magistrature franc-maçonnique depuis 1998. C'est l'histoire d'un père de famille ayant été

condamné à tort pour avoir soi-disant commandité une séquestration et un assassinat. Il a été ensuite spolié de toute sa fortune et il lutte depuis 21 ans pour ses droits.

Cette affaire m'a énormément intéressé. Bien que je me distancie des propos antisémites de GAIFFE, je le considère victime du système et je m'identifie à lui.

Le 05.09.18, un procès a eu lieu à la Cour d'appel d'Aix-en-Provence, Louis GAIFFE c/ l'avocat escroc Pierre MARTEL. Il s'agit d'un volet secondaire de la supercherie principale. Curieux, j'ai fait le déplacement avec 2 autres observateurs français et internationaux pour assister à cet événement. En annexe, vous trouverez mon compte-rendu y relatif.

Vous, ayant gravi les échelons jusqu'au sommet de la République française, n'êtes certainement pas sans connaître l'existence bien réelle de la prise en otage du peuple français par les juristes et fonctionnaires maçonniques.

Cependant, vous ignorez peut-être les souffrances qui en résultent. Pour cette raison, je vous offre en lecture mon rapport de ce procès devant les tables de la «juge» scélérate Véronique NOCLAIN. Le but est aussi de compléter vos connaissances au sujet des ruses utilisées par vos subalternes.

Cela vous permettra de parfaire vos connaissances du grand art du banditisme judiciaire.

Avec mes civilités

Gerhard ULRICH de Guntalingen

Annexe: [Rapport du procès du 05.09.18 à la cour d'appel d'Aix-en-Provence](#)